



Coronavirus: minimiser les risques au lieu de paralyser des secteurs d'activité

Les restrictions dues au covid touchant des activités économiques et sociales devraient viser en premier lieu les domaines où le risque d'infection est le plus élevé. Concrètement, pour ce qui est des espaces intérieurs, les entreprises qui peuvent prouver que la qualité de l'air est bonne chez elles ne doivent pas être contraintes de fermer même si le nombre de cas augmente - et ce quel que soit le domaine d'activité. La chaîne de restaurants alémanique tibits, par exemple, mesure déjà la qualité de l'air à titre préventif et recueille ainsi des données et une expérience précieuses.

Dès lors que de plus en plus de personnes sont vaccinées et possèdent un certificat covid, pouvons-nous nous détendre en considérant que la pandémie de covid est terminée et que nous retrouverons bientôt toutes les libertés?

Malheureusement, non. Nous devons continuer à nous préparer à tous les scénarios possibles. Fin juin, le Conseil fédéral a présenté un **plan pour les mois à venir** qui va dans la bonne direction, mais auquel il manque encore des éléments importants.

Le Conseil fédéral a souligné qu'il n'y aurait plus de restrictions économiques et sociales strictes une fois que tous ceux qui le souhaitent seront vaccinés. economie suisse attend du Conseil fédéral qu'il tienne parole cet automne. Cela suppose toutefois deux choses: que la vaccination soit également efficace contre les variants et que la couverture vaccinale de la population suisse soit suffisante. Que se passera-t-il si ce n'est pas le cas? Le Conseil fédéral interdirait-il à

nouveau certaines activités en cas de mutation résistante au vaccin? La Confédération et les cantons doivent se préparer à ce scénario ainsi qu'à d'autres évolutions possibles. Il faut un plan fédéral prévoyant différents scénarios – qui, espérons-le, ne se réaliseront jamais. Mais il vaut mieux que nous soyons tous préparés plutôt que pris au dépourvu comme l'automne dernier.

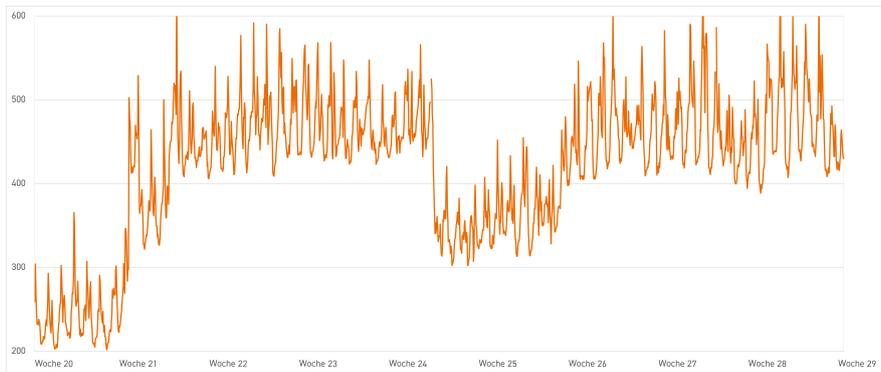
À l'avenir, il ne faut plus miser sur des interventions ponctuelles, comme ce fut le cas au début de la pandémie, mais opter pour une approche fondée sur des principes. Nous en savons désormais beaucoup plus sur le virus. Les restrictions des activités économiques et sociales doivent désormais être fondées sur des faits et cibler les domaines où le risque d'infection est le plus élevé.

ÉVALUER LA QUALITE DE L'AIR

On sait aujourd'hui que le risque d'infection est beaucoup plus élevé à l'intérieur qu'à l'extérieur et qu'il existe des différences importantes entre les espaces clos. La qualité de l'air et son renouvellement déterminent le risque d'infection. Les autorités devraient prendre en considération ces éléments à l'avenir. Toutes les entreprises qui peuvent prouver que la qualité de l'air est bonne dans leurs locaux, à tout moment, devraient également bénéficier de la plus grande liberté possible, quel que soit le secteur d'activité et l'utilisation du certificat covid.

La solution est évidente: la qualité de l'air dans les espaces clos doit être surveillée au moyen d'appareils mesurant le CO₂. Dès le mois d'avril 2021, la Covid-19 science task force a déclaré que «les capteurs de CO₂ sont sous-utilisés dans la lutte contre la pandémie de covid-19». Plus il y a de personnes dans une pièce et plus la pièce est mal aérée, plus le taux de CO₂ dans l'air est élevé, plus le risque que des virus infectieux se trouvent dans la pièce et se propagent est important, indépendamment du fait que les espaces concernés soient utilisés comme restaurant, fitness, théâtre ou autre. Dans son rapport du 19 avril 2021, la task force estime qu'une teneur en CO₂ de 800 à 1000 ppm (parties par million) représente une bonne qualité de l'air en période de pandémie. Un espace clos avec une concentration de CO₂ ne dépassant pas ce seuil peut être considéré comme sûr. Si la concentration de CO₂ est supérieure, l'entreprise peut réagir en réduisant le nombre de personnes admises, en améliorant le dispositif d'aération ou en fermant ses locaux selon les exigences de la Confédération.

Une telle approche est viable pour une entreprise désireuse de bénéficier de davantage de liberté. C'est ce que montre l'exemple de la chaîne de restaurants alémanique tibits. Des appareils mesurent le CO₂ dans les espaces ouverts aux clients de neuf restaurants sur onze depuis deux mois environ. Comme le montre le graphique ci-dessous, la qualité de l'air a toujours été suffisante dans le restaurant situé dans le quartier de Seefeld à Zurich par exemple et il n'y aurait aucune raison de le fermer sur la base du seul risque d'infection.



Légende: Mesure du CO₂ dans le restaurant tibits de Seefeld, à Zurich, à partir de la semaine 20 en 2021 (Remarque: L'appareil a été calibré les semaines 20, 24 et 25, de sorte que les mesures concernées ne sont pas probantes)

Sur la base de telles mesures, il est possible d'établir des réglementations pour tous les secteurs d'activité, basées sur les risques. Ainsi la Confédération n'aurait plus à faire de la micro-gestion et édicter des réglementations ad hoc pour les différents secteurs. economiesuisse souhaite vivement que d'éventuelles fermetures à venir soient fondées sur des faits et des risques, comme proposé ici. En effet, seul le risque d'infection compte, pas le secteur d'activité!